

Le travail de nuit : prévenir les risques professionnels et protéger sa santé

Les rythmes de travail atypiques peuvent entraîner des troubles du sommeil, certaines maladies cardiovasculaires et avoir des conséquences sur la vie sociale au sein de son établissement mais aussi dans sa vie privée.

Vous êtes conscient de ces impacts, mais vous souhaitez mieux les comprendre. Pour vous aider dans cette démarche, nous avons conçu la formation : Le travail de nuit : prévenir les risques professionnels et protéger sa santé.

Prérequis/Public

Aucun prérequis. Cette formation s'adresse aux surveillants de nuit qualifiés (SNQ), surveillants visiteurs de nuit (SVN), aides soignants, infirmiers, AES ...

Modalités d'organisation

Durée : 2 jours (14 heures)

Dates : 8 et 9 décembre 2022

Lieu : Rezé

Coût : 420 €

Objectifs

- Prévenir les risques professionnels.
- Mieux comprendre les caractéristiques du travail de nuit et l'impact sur la vie personnelle.
- Accompagner les patients/résidents en intégrant les spécificités des phénomènes intervenant la nuit et agissant sur les personnes (inquiétudes, angoisses nocturnes, insomnies...).
- Identifier les procédures d'alerte et personnes à contacter en situation d'urgence.
- Développer les liens avec l'équipe de jour assurer une continuité de l'accompagnement et du projet de la personne entre le jour et la nuit.

Contenu

- La prévention des risques professionnels spécifiques au travail de nuit :
 - Comprendre l'impact des rythmes de travail atypiques sur la santé physique et psychologique.
 - Tenter de prévenir les effets négatifs en favorisant une hygiène de vie adaptée.
 - Les risques professionnels liés à la relation d'aide et à l'accompagnement de public fragile/ en difficultés la nuit.
- Les spécificités de l'accompagnement des résidents, des patients et des usagers la nuit :
 - La relation d'aide et à l'accompagnement de public fragile/ en difficulté la nuit.
 - Identifier et analyser les situations complexes : situation de mal être, d'angoisse avec insomnie, ou sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiant, etc.
 - Mise en lien avec la question de la prévention de maltraitance.
- La place du travailleur de nuit dans le projet insitutionnel et dans les projets personnalisés des résidents, patients et usagers la nuit :
 - Développer les liens avec l'équipe de jour.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Analyse de situations

Modalités d'évaluation

- Évaluation préalable qui permet de recenser les attentes individuelles de chaque participant à la formation collective.
- Évaluation à chaud qui permet d'apprécier l'atteinte par les participants des objectifs de la formation.
- Évaluation à froid qui permet de mettre en lumière les points forts, les points d'amélioration et les apports de la formation pour les participants.

Contact

Secrétariat : 02 40 75 99 05 - formationcontinue@arifts.fr

Intervenant(e)(s)

Professionnel(le) des risques professionnels et de la santé au travail.